Envoyé en préfecture le 11/06/2025
Reçu en préfecture le 11/06/2025
Publié le
ID : 023-200067189-20250523-20250503-DE

CREUSE SUD-OUEST
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

République Française
Département de la Creuse
Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest

2025/05/03

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 23 mai 2025 - Délibération n° 2025/05/03

OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai, à dix-sept heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 13 mai, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le quorum n'ayant pas été atteint pour cette session, le conseil s'est de nouveau réuni au siège de la Communauté de communes, commune de Saint-Dizier-Masbaraud, le 23 mai 2025, à quinze heures sur la convocation en date du 21 mai 2025, qui lui a été adressée par M. le Président. Le conseil pouvait délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum conformément aux articles L2121-17 et L5211-2 du CGCT.

Etaient présents : SIMON-CHAUTEMPS Franck - FINI Alain – BOSLE Alain – MEYER Christian – GODET Serge – SALADIN Christine – GRENOUILLET Jean-Yves – GAUDY Sylvain – CAILLAUD Monique – PATAUD Annick – LAPORTE Martine – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène

Etaient excusés : DESLOGES Georges – DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – SUCHAUD Michelle – DESSEAUVE Nadine – VALLAEYS Gaël – CLOCHON Bruno - DUBREUIL Raymond – BERTELOOT Dominique – FERRAND Marc – CATHELOT Guy – PAROT Jean-Pierre – CALOMINE Alain – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – RICARD Jean-Michel

Pouvoirs :
1. M. FERRAND Marc donne pouvoir à Martine LAPORTE
2. Mme SUCHAUD Michelle donne pouvoir à Sylvain GAUDY
3. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT

Suppléances : néant

Secrétaire de séance : Martine LAPORTE

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	12	15			
Pour	**Contre**	**Abstention(s)**	**Blanc(s)**	**Nul(s)**	**Refus de vote**
15	0	0	0	0	0

Envoyé en préfecture le 11/06/2025
Reçu en préfecture le 11/06/2025
Publié le
ID : 023-200067189-20250523-20250503-DE

Vu l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Président informe que la dernière révision des statuts de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest a été approuvée par délibération du Conseil Communautaire en date du 23 mars 2021 puis actée par arrêté préfectoral en date du 01er juillet 2021.

Depuis lors, des changements sont intervenus et réclament la mise en œuvre d'une nouvelle procédure de modification statutaire :

- Ajout au 4.3. **COMPETENCES FACULTATIVES**

4.3.1. Politique communautaire d'animation culturelle et associative :

- Elaboration et mise en œuvre d'un schéma de développement culturel et associatif ;
- Elaboration, gestion et mise en œuvre d'une programmation culturelle sur le territoire communautaire ;
- Soutien logistique, technique et/ou financier aux évènementiels organisés sur le territoire communautaire ;
- Adhésion au Conservatoire Emile GOUE

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire, à l'unanimité :
- Approuve la modification des statuts de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest afin d'y intégrer l'adhésion au Conservatoire Emile GOUE.
- Autorise le Président à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
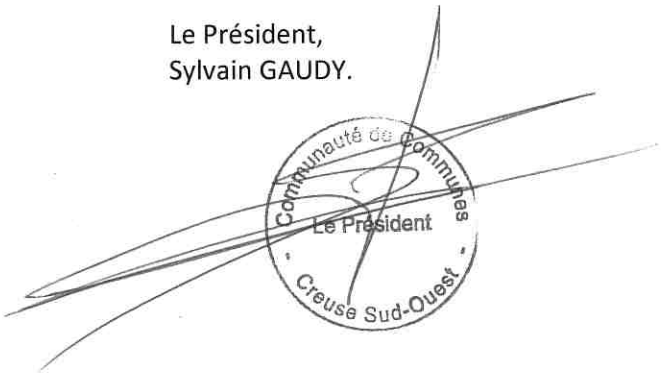
Le Président,
Sylvain GAUDY.